

**Rapport de mission financée par
la Mission du Patrimoine Ethnologique ; Ministère de la Culture
août-octobre 2001**

Le Centre culturel Tjibaou

L'étude qui suit tire une grande partie de ses résultats des informations obtenues lors d'une mission effectuée en 2001 sur le territoire de Nouvelle-Calédonie, alors que le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou avait déjà connu plusieurs années de fonctionnement. Néanmoins une autre partie des informations provient d'un travail de thèse effectué sur le terrain entre 1993 et 1997, portant sur l'habitat océanien spontané à Nouméa. Cette période correspond à la phase de construction du Centre culturel et les données qui ont été recueillies à ce moment-là témoignent du contexte qui a présidé à la construction du centre, et du sentiment général qui prévalait à son égard chez les Kanak de Nouméa. L'ensemble de ces informations, anciennes et plus récentes, permettent de rendre compte de plusieurs étapes dans la perception du projet du centre, et ont guidé l'organisation en trois parties du texte qui suit : la première traite du contexte préalable à l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, la deuxième des négociations et diverses opérations qui ont eu lieu au sein des groupes kanak afin de rendre possible et acceptable ce projet ; enfin, la dernière partie se veut une sorte de bilan actuel des significations du centre ainsi que des différentes perceptions dont il est l'objet.

Les entretiens qui sont à la base de notre étude ont été tous conduits en français. Même si cette langue n'est pas forcément celle qui est la plus familière à nos interlocuteurs kanak — bien qu'étant parfois la seule qu'ils parlaient — elle a été la seule possible, ce qui peut expliquer sans doute certaines distorsions inévitables dans la pensée qui voulait être transmise.

I - un contexte dans l'ensemble hostile à la construction du Centre culturel

Divers événements de l'histoire du territoire de Nouvelle-Calédonie, ainsi que diverses institutions concrétisant les réformes, ont, en suivant les propositions de Jean-Marie Tjibaou, assigné à la culture une place prépondérante dans la lutte indépendantiste kanak¹. L'idée originelle du Centre culturel, si l'on se réfère à la littérature le concernant², s'inscrit dans le long processus de revalorisation de la culture kanak faisant l'objet d'un certain consensus dans l'ensemble de cette population. Le Centre peut ainsi apparaître comme la figure de proue d'un combat politique articulé autour de la question coloniale en Nouvelle-Calédonie. Tant dans la genèse idéologique du projet que dans sa réalisation (réf. À prendre dans le site de l'agence de Piano, où il doit dire un peu mélange inspiration kanak et rital), le Centre relèverait donc au bout du compte d'une dialectique "Kanak/Européens" qui reflète bien la situation politique réelle sur le territoire.

Dans la pratique cependant, le passage du projet politique, consensuel et abstrait, à la réalisation concrète d'un Centre culturel, avec ce toutes les implications matérielles, sociales et foncières que cela supposait (choix d'un site, choix des partenaires impliqués, choix des symboliques, du nom etc) est apparu comme une véritable source de tension. Celle-ci dérivait d'abord des oppositions politiques "classiques" entre Kanak et Européens : "l'architecte est blanc, étranger, il est italien, ce qui est encore plus aberrant. Ils auraient dû laisser faire et laisser penser par les Kanak." Elle soulignait ensuite les décalages entre deux modes de pensée : "Donner la présidence à une femme, c'est aberrant". Elle ravivait enfin les oppositions anciennes au sein du groupe kanak lui-même : "Le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou n'a pas à être là. Il devrait être dans le Nord (...) C'est l'orgueil des Kanak qui pensent comme des Blancs . C'est bafouer les choses" (ref?)

¹ Cf. le site internet de l'ADCK qui mentionne dans sa rubrique "Historique du Centre" le festival Melanesia 2000 ainsi que les agences de culture kanak qui ont précédé l'ADCK (retrouver les références)

² Mwa Vee différents numéros, J.-M. Tjibaou à propos de l'importance de l'établissement d'un centre culturel, M. Jolly, C. Graille, et A. Bensa.

Le Centre qui concrétise donc un aboutissement politique est en fait apparu, à la réalisation, comme une source de conflits multiples. Les plus cruciaux de ces conflits impliquent paradoxalement les acteurs kanak eux-mêmes, qui par rapport à la matérialisation d'une institution culturelle qui leur est propre se sont tous positionnés comme des acteurs coutumiers dans un jeu de pouvoir qui les oppose désormais les uns aux autres.

Il est nécessaire pour comprendre les enjeux, les conflits et les tensions en cours, de retracer les grandes lignes de la situation politique et des réclamations en cours dans le sud de la Grande-Terre, et en particulier dans la presqu'île de Nouméa.

Suite à la réforme foncière de 1978 lancée dans l'ensemble du territoire, et dont la zone urbaine de Nouméa, en majorité peuplée d'Européens, se trouvait à priori exclue, divers mouvements kanak visant à récupérer des terres précisément dans cette zone se sont mis en place. Les premiers d'entre eux étaient, conformément aux pratiques qui avaient cours ailleurs sur le territoire, émanant des clans terriens³ de la région. Ceux-ci, actuellement rassemblés dans les tribus de Saint-Louis, La Conception mais aussi présents dans les communes du grand Nouméa, ont été les premiers à formuler des revendications foncières non seulement dans le sud de la Grande-Terre, mais aussi à Nouméa même. A cette première série d'acteurs s'ajoute aussi deux principaux groupes de protagonistes : les deux "chefferies" qui chacune se disputent le prestige d'avoir contrôlé jadis ce qui correspond aujourd'hui à la zone de Nouméa. La première chefferie est celle dite des Kambwa dont l'aire d'influence irait approximativement de Nouméa à Païta au nord□ la seconde est celle des Nen'Gara, qui s'étendrait de Nouméa au Mont-Dore au sud. A noter que ces deux composantes se font *grosso-modo* l'écho de deux positions politiques radicalement opposées, la première plutôt ralliée aux "indépendantistes" dans leur diversité et la seconde plutôt aux "loyalistes" du RPCR.

Quel que soit le canal par lequel ces revendications foncières se sont manifestées, ce n'est pas tant leur résultat concret en termes de rétrocessions de terres qui semble

importer, que la formulation d'une réclamation portant sur la zone urbaine. La forte dimension symbolique de cette réclamation est liée à plusieurs facteurs :

- le statut qu'avait jusque là Nouméa de "zone réservée" du peuplement européen, et le fait que la colonisation avait choisi ce lieu en particulier comme point d'ancrage initial sur le territoire, en faisant le premier et l'ultime bastion de la colonie sur la Grande-Terre;

- le fait que cette zone, au moment de la prise de possession du territoire par la France au milieu du XIX^{ème} siècle, faisait justement l'objet de négociations et de conflits entre les deux chefferies , et que cette rivalité n'avait, du fait des guerres coloniales, pas pu connaître de dénouement. Cette situation en sursis n'a jamais été oblitérée dans la mémoire des protagonistes;

- enfin, la formulation d'une revendication, quelle qu'en soit la légitimité historique, est perçue par tous les acteurs du jeu foncier comme un argument en soi qui peut être opposé à d'autres arguments du même type formulés par d'autres acteurs concurrents³ en d'autres termes, la revendication foncière joue le rôle d'une véritable "arme politique" qui permet aux protagonistes d'asseoir leur position.

Ces jeux de pouvoir, il est important de le signaler, se déroulent dans un contexte très particulier propre à la société kanak et ce, tout particulièrement dans le sud de la Grande-Terre où les clans sont particulièrement peu nombreux³ tous les acteurs, indépendamment de leur appartenance politique, se situent à des degrés divers dans des relations de parenté les uns par rapport aux autres, ce qui complique les jeux de pouvoirs d'une dimension supplémentaire, celle de la parenté et au-delà du jeu social que celle-ci conditionne. Le tout aboutissant à des situations inextricables et pas toujours facilement compréhensibles par l'observateur extérieur. Cela explique pourquoi l'on pourrait a priori juger que certains acteurs ont un positionnement politique et des références de parenté paradoxales, en fait ils ont tout simplement la possibilité de jouer

³ Dans la société kanak précoloniale, les clans terriens, seuls détenteurs d'une véritable autorité foncière, s'opposent aux autres clans dits "accueillis" qui ne disposent que d'un droit

sur plusieurs registres politiques ou sociaux en fonction du contexte dans lequel ils désirent se placer vis à vis de leur interlocuteur.

Dans ce contexte, le choix d'implanter un lieu symbolique de la culture kanak à proximité de Nouméa, autrement dit sur le terrain le plus âprement disputé du territoire, ne pouvait que faire l'objet d'intenses rivalités. Les décideurs et maîtres d'œuvre kanak de ce projet se sont trouvés confrontés à ce contexte qu'ils connaissaient mais qui n'a jamais fait l'objet d'une formulation explicite de leur part. Cette dimension du projet se révèle la moins visible du côté des Européens, et n'a jamais été prise en compte par ces derniers, qui ont privilégié les aspects matériels, architecturaux et institutionnels de l'opération. En revanche, du côté des Kanak, elle a en fait occupé une place prépondérante voire exclusive dans les débats, et le projet par ces débats mêmes et par les aspirations qu'il a pu laisser sans réponse a parfois suscité des réactions extrêmes, allant jusqu'à la menace d'une destruction du Centre culturel. Nous allons à présent entrer dans le vif de ce sujet le plus souvent occulté, celui des négociations qui ont précédé l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou.

II - Faire accepter le Centre culturel

Outre Emmanuel Kasarherou chargé de la programmation du centre, deux décideurs kanak ont oeuvré à son implantation, Octave Togna et Marie-Claude Tjibaou. Ceux-ci se sont en quelque sorte partagé la tâche, Mme Tjibaou se chargeant davantage des relations avec l'extérieur et de la représentation, tandis qu'Octave Togna prenait en charge le délicat dialogue au sein de la société kanak elle-même⁴. Celui-ci est reconnu comme le seul artisan kanak du projet : *“De toutes façons, le projet pour le centre culturel, ça c'est depuis Jean-Marie [Tjibaou], mais ça c'était pas comme ça. Si on a les maisons là, c'est l'imagination à Togna [Togna, Directeur de l'ADCK], c'est pas Jean-Marie. Si on a ça, comme ça, c'est Octave. Jean-Marie, il a pas les plans comme ça, lui, il a imaginé un centre”* lui, il avait dit *“faut faire un village kanak à Nouméa.*

d'usage de la terre. + chefferie (ref)

⁴ On peut s'interroger sur l'aspect entendu et explicite de ce partage des tâches ; toujours est-il qu'une femme eût été moins à même de mener les négociations au sein du groupe kanak, d'autant plus que Mme Tjibaou est originaire du Nord de la Grande-Terre.

Voilà, nous, les truc qu'on a fait. Avant, c'était de l'autre côté, c'était Mélanésie 2000. Et puis, nous, on a continué, on a dit c'est plus là-bas, c'est à côté. Mais le plan, le projet comme on est là maintenant, c'est Togna tout seul.

Il est patent que c'est la position d'Octave Togna au sein de la société kanak qui a permis au projet d'aboutir. Que celui-ci soit membre d'un clan terrien du sud (Drubéa de la région de La Conception) n'est pas indifférent. En outre, dès la conception du projet, Togna s'adjoit comme chef de la sécurité du Centre culturel un parent, autre membre de clan terrien du sud et même chef d'un de ces clans, Vincent Kamoidji, de La Conception. Ce dernier, mandaté assez systématiquement pour les négociations, est explicitement désigné par Togna comme son "fusible coutumier", autrement dit un élément indispensable à la poursuite des discussions avec les différents groupes concernés : en cas de rupture de la discussion, Togna lui-même peut à son tour intervenir et relancer le débat en connaissance de cause. Leur position ambivalente, à la fois au sein du dispositif social kanak et dans les institutions qui se mettent en place autour de l'ADCK, n'est pas sans poser de problèmes : *"Là aussi, c'est une situation ambiguë dans la mesure où Vincent et moi on est quand même parties prenantes dans l'ensemble. On est obligé de s'extraire et de ne pas tenir compte des difficultés qu'on peut avoir nous-mêmes au sein de nos groupes. Même si nous, on est impliqué par le nom que l'on porte on est obligé de pratiquer la séparation des pouvoirs, de par le fait qu'on défendait le projet de l'institution*"; explique Octave Togna.

Que s'agit-il de négocier au départ dans cette affaire? Tout d'abord, après la cession d'un terrain par la municipalité, de l'octroi d'une approbation des autorités coutumières pour ce qui est de la localisation. Ensuite, du choix d'un nom pour le Centre culturel et de son acceptation unanime par les différents groupes kanak. Enfin, le nom de Jean-Marie Tjibaou ayant été retenu, de l'accord des groupes de la région dont Jean-Marie Tjibaou était originaire et des procédures coutumières à observer pour transférer ce nom au Centre culturel, dans le sud.

L'approbation coutumière pour l'implantation du Centre culturel

La première difficulté qui se pose dans ce domaine est liée à la déperdition du savoir foncier précolonial : *“On n'est pas beaucoup de clans ici qui savons exactement le terroir auquel notre nom est rattaché. [...] Disons qu'il y a à peu près sept clans qui venons du sud, les autres étant des clans arrivés, soit après les missions, soit plus tard. Ce qui était important, c'était de marquer que cette terre là, même si elle était dans l'enceinte de la propriété administrative européenne, dépendait quand même d'une influence importante des terriens de cette région et des grandes chefferies du Sud”*, explique Octave Togna. De toute évidence, la solution consiste à obtenir non pas une reconstitution historique des anciennes occupations, mais un consensus sur celles-ci : *“Aujourd'hui, les gens discutent un peu entre eux (...) même si les choses ne sont pas réglées, mais au moins les gens sont d'accord pour prononcer quelques mots”*. Les négociations suivent le protocole habituel de la coutume : *“Il a fallu d'abord envoyer un morceau de tabac, un tissu, pour demander, auprès des autorités coutumières en disant, ben voilà, on veut construire le centre et on souhaiterait avoir l'approbation des autorités coutumières pour construire le centre (...) Cette approbation a été difficile à obtenir. Ce tabac est parti vers Païta, donc là, on utilise nos réseaux traditionnels, et un autre tabac est parti vers Yaté, jusqu'à l'île Ouen. Un bout de tabac pour dire quel jour on va se réunir ici pour parler de ça. Bon, ça, je parle de ça en 1990. La tension était vive entre autorités coutumières, mais tout le monde répond”*

En 1990 a ainsi lieu sur le site du futur centre une première réunion qui rassemble les principaux groupes intéressés, c'est-à-dire ceux du sud, y compris, comme on l'a vu, les groupes rivaux : *“La tribu de Saint Louis, avec les Kambwa accompagnés de leurs cousins de Païta, qui font un groupe. Les gens de la Conception avec les Pidjo, qui lui, Joseph, par sa maman, est une Togna”* donc lui a un mot à dire sur la légitimité ici, au moins au niveau de la terre, et arrive ici avec nos frères, et forment un autre groupe. Arrive un groupe dirigé par le grand chef Moyatéa, les Nen'Gara”. Une première difficulté se fait jour quant au groupe reconnu comme ayant la légitimité pour prendre en premier la parole dans cette réunion : *“Les groupes sont à revendiquer leur influence sur l'ensemble de cette zone, et nous, les Togna, on est dans une situation assez*

compliquée parce que Roch Wamitan, c'est notre neveu, donc nous, on est les oncles maternels, mais en même temps, il est chef de Saint-Louis, et c'est lui qui assume l'autorité coutumière légale, on va dire, puisque Roch est plutôt chef administratif. Lui, sa mère, c'était une femme de la Conception, donc c'est pas fait pour simplifier les choses. Et nous nos racines, notre tabac passe par la grande chefferie Nen'Gara, pas par les Kambwa□.

En fait, tout le problème consiste à désigner qui, des deux grandes chefferies concurrentes et des clans terriens, est habilité à être le premier interlocuteur des représentants de l'ADCK sans que sa désignation ne provoque un rejet dans les deux autres groupes : *"□'était vraiment très très délicat, avec des conflits à n'en plus finir*□. Le jeu complexe des alliances aboutit à rendre les acteurs dépendants et solidaires□ comme l'explique encore Togna : *"□ n'y a pas de mariages neutres, tous visent à se faire légitimer par le propriétaire du lieu. (...) Donc là, on avait quelques petites difficultés*□ *on a mis bien 2 ou 3 heures avant que les groupes, très éloignés, se rapprochent. (...) Les Kambwa refusaient la présence des Nen'Gara (...) S'est posée la question de savoir comment ces gens allaient être ensemble. Comment on fait, disaient-ils. Alors j'ai dit*□ *nous, Vincent et moi, on vous a envoyé un tabac, et vous l'avez reçu. Si vous êtes ici, c'est que vous l'avez gardé. Alors maintenant que vous êtes ici, maintenant, Vincent et moi on vous attend un peu plus loin, dans la petite pièce. Parce qu'on avait étalé nos coutumes. On vous attend, et à vous de savoir comment vous venez*□

Le consensus finit par se faire autour d'un personnage, Joseph Pidjo, membre d'un clan terrien de la tribu de la Conception, qui fait l'unanimité par sa position dans la parenté des différents groupes⁵, et qui, invoquant le "bien commun" de tous les clans, décide d'attribuer successivement la parole à Moyatéa, le chef des Nen'Gara, puis à Roch Wamitan, leader indépendantiste, relevant de la chefferie des Kambwa : ainsi, cet ordre de parole observé, qui permet à un clan terrien de donner successivement la parole à

⁵ Les explications sont les suivantes: " parce que Joseph Pidjo, c'est l'oncle maternel de Roch□ la sœur de Joseph, c'est la maman à Roch, ma cousine germaine. Donc c'est difficile après pour Roch de contredire son oncle."

chacune des deux grandes chefferies, est le seul ordre possible, le seul qui ne soit pas contestable par la position dans la parenté de chacun des locuteurs.

Cet exemple permet pleinement de mesurer la complexité de ce que les informateurs nomment la "procédure" dans le processus de négociation concernant le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, cette procédure étant le préalable à toute prise de décision. Par la suite, la prise de décision elle-même se trouve facilitée par l'établissement de cette préséance : les différents protagonistes donnent leur accord pour l'établissement du Centre culturel à son emplacement choisi. En revanche, la décision d'attribuer le nom de Jean-Marie Tjibaou au Centre, si elle semble acceptée au départ, finit au fil des ans par susciter le plus grand désaccord.

Le transfert du nom de Jean-Marie Tjibaou au Centre culturel

Les premières concertations pour l'attribution du nom de Jean-Marie Tjibaou au Centre culturel ne semblent pas spécialement soulever de grandes difficultés. D'autres noms, certes, sont sur le coup avancés par les groupes du sud, les premiers consultés sur la localisations et qui souhaitent que le centre porte le nom de personnages de leur région : Scholastique Pidjo (militante proche de Jean-Marie Tjibaou) ou Kandio, grand chef du sud ayant guidé l'opposition à la colonisation au milieu du XIX^{ème} siècle, etc. Néanmoins, par son action politique et son implication même dans la naissance de l'idée d'un Centre culturel, le nom de Jean-Marie Tjibaou semble incontournable pour les responsables du projet, qui imposent l'idée aux groupes du sud : “*Voilà, on voudrait demander si c'est possible que le centre il s'appelle Tjibaou. Si vous êtes d'accord, on va faire toutes les démarches nécessaires auprès des autorités coutumières de Hienghen. Donc là, ça se passe relativement bien. Et les choses se mettent en place. Et tout le monde reste sur ce tabac*”.

Ce choix, que les groupes du sud semblent au départ accepter, est remis en question quelques années plus tard (1995) à cette date, “*Les gens du sud remettent en cause ce tabac qui avait été fumé ensemble. Et de manière très très méchante*”. C'est la chefferie loyaliste des Nen'gara qui s'oppose à ce qui apparaît comme un projet porté par les

indépendantistes au nom de leur leader défunt. Une nouvelle réunion est organisée par Octave Togna, qui rassemble sept ans après la première l'ensemble des responsables coutumiers du sud. *“Et là, j’exprime de manière très claire mon mécontentement. Je leur dis (...) Je vais demander, à chacun d’entre vous, si vous avez véritablement craché ce tabac que vous aviez fumé en 90. Parce que là, il aurait fallu le faire plus tôt. Silence dans la salle, on était à peu près 60. Je leur dis, maintenant, chacun s’exprime. Je leur dit, mais toi tu étais là, tu étais là, toi aussi, et je ne sais pas si vous avez tourné le tabac, vous l’avez fumé, et puis après vous contestez... (...) C’est impossible, c’est un déni de la parole.(...) J’ai sorti toutes les photos qui étaient là, j’ai dit tu étais là, tu étais là, tu étais là, untel était là”*. Par le rappel de leur engagement au cours de la première réunion, Togna parvient à réaffirmer le consensus et à faire accepter de façon définitive le nom de Jean-Marie Tjibaou par l'ensemble des groupes du sud. Il aura fallu sept ans pour cela.

Pour autant, cette même question du nom du Centre culturel n'est pas résolue partout. Elle soulève d'autres problèmes dans le nord de la Grande-Terre, cette fois-ci encore pour des raisons de "procédure" sur lesquelles viennent se greffer des questions de pouvoir local : en fait, ce n'est pas tant le principe de nommer le Centre culturel du nom du leader assassiné qui posait problème, que la légitimité de ce nom et son appartenance à un clan en particulier.

En effet, plusieurs problèmes se sont posés pour obtenir que le nom de Jean-Marie Tjibaou soit attribué au centre. Tout d'abord, il s'est agi pour les responsables du Centre culturel à Nouméa de déterminer auprès de quels clans de la région de Hienghène, dans le nord, il leur fallait déposer leur requête. Leur première démarche consiste à "faire porter un tabac" au nord, autrement dit suivre les chemins coutumiers qui les conduisent vers la famille de Jean-Marie Tjibaou.

Toutefois, cette démarche qui consiste à demander un nom pour l'attribuer à un bâtiment se révèle sans précédent dans la société kanak, et la procédure est entièrement à définir : *“ça s’était jamais fait, ça, c’est moi qui avais décidé” c’est la première fois qu’on amène un nom. Je l’ai fait parce que je ne souhaitais pas que le nom de Tjibaou soit*

porté ici sans que les choses soient claires. Le nom, c'est à quelqu'un. La première démarche au début des années 1990 se solde par un échec : le tabac, échangé sur la tombe de Jean-Marie Tjibaou, ne parvient jamais à ceux qui peuvent décider de l'attribution du nom au Centre culturel, et ne revient pas à Nouméa comme il aurait dû le faire ; la coutume n'est pas aboutie, et Octave Togna décide de s'y prendre autrement.

Quelle est la cause de ce premier échec de la procédure ? “Je pense que ceux qui avaient pris l'initiative de le prendre n'étaient pas habilités à prendre le tabac. Donc après, ils étaient embêtés de remettre ça dans le réseau. Et nous aussi, on pensait que les choses étaient faites. Pas faites complètement, mais que ça y est, le tabac est arrivé là et puis après il va faire son chemin, et puis qu'après, au bout d'un moment, il va nous revenir par un autre circuit et on va nous dire alors quand est-ce qu'on se voit, on n'est pas content parce que machin... et là, les choses se passent bien, tout le temps de la construction, mais on commence à entendre un certain nombre de rumeurs, chez nous. Les gens sont un peu fâchés, tout ça oui, qu'est-ce qui se passe ? Qui a fait passer ce tabac, il n'y a pas de tabac... moi, j'étais vraiment pas bien. Donc on a redonné un tabac, pour expliquer qu'on en avait déjà emené un sur la tombe de Jean-Marie, parce qu'on ne savait pas où aller ailleurs, et on a dit qu'on avait déjà fait la coutume ici. Parce que là aussi, il y a des problèmes de lutte de pouvoir, à Hienghen.”

Octave Togna décide de se renseigner “Pour savoir comment la coutume avait été faite quand il y a eu la levée de deuil de Jean-Marie. On me dit, il y avait une coutume qui avait été faite pour rendre le cadavre de Jean-Marie à ses oncles, et puis une pour le nom. Donc, on a regardé ça, et puis on s'est dit peut-être que la règle, c'est d'aller chercher le nom là où il est. Si les gens ont rendu le nom, ben il faut aller le redemander à leurs parents. Il se révèlent alors, pour l'occasion, des luttes de pouvoir par lesquelles chaque composante de la parenté essaie de récupérer une portion de la légitimité du nom. “Certains disaient vous ne devez pas passer directement vers le propriétaire vous devez passer par nous, la famille de Jean-Marie, les oncles maternels. Donc nous a dit, mais le nom il est plus chez vous, il est rendu, donc nous on va là où c'est puis nous, l'ADCK, on est une institution, on n'est pas le clan de

Bouarat au nord. On vient redemander un nom qui a été rendu et qu'on a été chercher□.

Devant la difficulté de l'entreprise Togna décide d'organiser le déplacement de tout un groupe de représentants du sud vers Hienghèn en 1997. La discussion peut enfin avoir lieu ; elle révèle un nouveau facteur dans les discussions : la peur des différents protagonistes devant les dangers possibles de ce qui est jugé comme une "innovation coutumière" : *"On craint les choses de chez nous. On risque de marcher sur la boue, on risque d'être malade, on risque de mourir. Les gens étaient inquiets ; ma famille, ils ne dormaient pas la nuit. Par exemple, j'ai mon petit fils qui est décédé d'un accident de voiture, ça a été traduit comme : "tu as pas tout à fait bien fait les choses, tu paies les conséquences"*□. Cette innovation est liée à l'action de nommer non pas un individu, mais un bâtiment : *"Les vieux disent : les noms c'est fait pour donner à des personnes, pas à des choses. Jamais on ne donne un nom aux choses, on donne un nom pour les femmes, on donne un nom pour les hommes, pour les êtres humains. En donnant là, vous allez faire attention à ce nom."*□

Une autre difficulté est liée au fait que l'état-civil français a brouillé la piste des noms coutumiers, en imposant la nomenclature administrative qui consiste en un nom de famille transmis par la voie du père et en un prénom chrétien choisi pour l'enfant. Cette quête coutumière du nom ravive la question de sa validité sociale dans un système bouleversé par l'administration : *"Ça me rappelle plus le vrai nom de clan de Jean-Marie. De ce couple là [ses parents] naquit cet enfant qu'est Jean-Marie. Donc là, ses tantes, tout ça, et son père envoient une monnaie pour demander, voilà le fruit des deux chefferies, on va demander un nom pour l'enfant. Le vieux de l'autre dit, avec mon père, mon père a répondu ; voilà la monnaie kanak, vous allez tacher de libérer un poteau central de la case et quand on va arriver demain, ce poteau s'appellera Tjibaou. Et normalement, seul lui pouvait porter ce nom là, ni ses enfants, ni personne porterait ce nom là. (...) Et parallèlement, je crois, quatre ou cinq ans après, j'ai pas les dates, là, il y a eu la mise en place de l'état civil. Donc ils sont arrivés, ils ont dit Tjibaou, c'est là, ils ont mis tous les Tjibaou ensemble, le père, le fils et toute la lignée derrière ; c'est comme ça qu'ils se sont tous devenus Tjibaou. Mais seul lui avait le droit de porter ce*

nom là. Ce qui semble confirmer, comme d'ailleurs l'explique Guiart (2002, 243), que le nom de Tjibaou résulte d'une «*confusion entre notre notion de ce qu'est le nom patronymique, et le nom individuel vernaculaire*».

Pour les promoteurs du projet du Centre culturel, dans la perspective de sa nomination, la difficulté consiste à savoir qui a repris le nom après le décès de Jean-Marie Tjibaou ; normalement, le nom est demandé à la naissance aux oncles maternels de l'enfant, ou encore à la lignée du père, les uns et les autres étant supposés le reprendre après le décès ; dans le cas de Jean-Marie Tjibaou, la situation semble plus compliquée puisque les maternels, les Buaxat de Hienghène, ne sont pas en possession du nom car celui-ci n'est pas un nom de clan. Octave Togna est contraint d'aller enquêter dans le nord de la Grande-Terre, chez les paternels (clan Vahou de la chefferie Gwa) et maternels (Bwaxat) de Jean-Marie Tjibaou. Par un consensus, le nom de Tjibaou finit par être accordé pour nommer le Centre culturel, néanmoins le prénom de Jean-Marie ne peut être donné, car «*Le nom coutumier, c'est ça. Il m'a dit : Tjibaou, c'est le seul nom de ce gosse, pas un autre (...) Le nom de Jean-Marie, c'est pas à moi. Allez chercher là-bas. Et sur le centre, il y a marqué Tjibaou, il n'y a pas marqué Jean-Marie*».

L'obtention de ce nom pour le centre illustre la difficile adaptation de pratiques sociales dans un but jusque là inconnu, celui de nommer un bâtiment : «*Parce que c'était important que les choses se fassent coutumièrement, mais si elles sont faites de la manière contemporaine*», explique Togna. Dans le même registre difficile s'inscrit l'organisation de la cérémonie d'inauguration du Centre culturel.

L'inauguration du Centre culturel Tjibaou

Celle-ci se présente comme le paroxysme de l'entreprise, le moment qui cristallise toutes les tensions et les dynamiques coutumières. Il s'agit ici aussi d'improviser de nouvelles pratiques pour une cérémonie "coutumièrement" inédite, qui cependant ambitionne de mobiliser tous les éléments de la "coutume". Octave Togna n'est pas ambigü à ce sujet : «*Parallèlement, je souhaitais que toutes les autorités coutumières,*

du moins une bonne majorité, soient présentes à l'ouverture du centre. Parce que aussi la légitimité du centre, elle était par le fait que la parole était passée par ces gens là□.

Une opposition toutefois se fait jour avec les membres de l'aire coutumière Hoot-Ma-Waap, qui ne se montrent guère chauds pour assister à l'inauguration du Centre et tentent de dissuader les personnalités du Nord d'apporter leur soutien à l'entreprise. Comment analyser leur opposition ? En fait, plusieurs facteurs semble avoir joué. D'abord, les groupes du nord de la Grande-Terre dans leur ensemble montrent une certaine tiédeur pour un Centre implanté dans d'autres aires culturelles que les leurs, et dans une autre province que, de surcroît, les Kanak ne contrôlent pas politiquement. Ensuite, le nord de la Grande-Terre se trouve divisé en aires culturelles devenues en l'occurrence rivales, par le choix d'un personnage emblématique relevant de la région de Hienghène. Dans le contexte de rivalité à ce moment-là déjà exacerbée par la question du contrôle des ressources minières et dans une région divisée autour de la concrétisation de l'usine du Nord, l'inauguration du Centre culturel vient fournir un nouveau support à l'exercice des tensions en cours. Toutes ces difficultés ne sont guère aisées à résoudre par un acteur venu du Sud, qui les évoque en raccourci : *“On entendait que les gens avaient fait des démarches opposées aux miennes pour pas que les gens de Hienghen descendent. On était revenu à la case départ. Alors je me suis un peu moqué des gens du nord, je leur ai dit : et vous, vous nous faites une grosse bouffe, mais quand on sort, vous nous filez un coup de sagaie derrière les côtes. Et là je m'aperçois que finalement, c'est pas possible de retourner en arrière, que ce groupe est installé dans cette vision des choses, dans cette logique. Et je pourrais faire tout ce que je voudrai, ce n'est pas la peine. Que je ne peux même pas discuter avec eux. Et comme moi, je n'étais pas de là-haut, c'était difficile de parler. Et c'était difficile pour eux de parler ici, parce que moi, je suis du sud*□. Le problème ne peut se résoudre que de façon interne aux groupes du Nord, et Octave Togna reçoit heureusement le soutien d'une personnalité de cette région, le vieux Benoît Boulet, qui avait attribué à Jean-Marie, à sa naissance, le nom de Tjibaou. Celui-ci rappelle la parole qu'il a déjà donnée pour le nom et l'inauguration, et exhorte les groupes du Nord à le suivre.

L'action n'est toutefois pas encore suffisante pour convaincre pleinement les récalcitrants et l'inauguration requiert d'autres soutiens : *“Mais les gens de Hienghen étaient quand même très déstabilisés, ils avaient peur. Donc là, je dis, faut que je cherche autre chose. Donc là, je fais appel à Paul Néaoutine. Je dis à Paul, est-ce que par le travail, par les réseaux à vous, vous pouvez faire en sorte que les choses s'améliorent. Il me dit, t'inquiète pas, je vais faire ce que je peux”*.

La difficulté suivante tient à l'organisation de l'accueil des groupes du nord. Pour l'organisation d'une cérémonie coutumière en effet, il est hors de question de les héberger par exemple dans un hôtel, ce essentiellement pour des raisons de protocole : le déplacement et l'accueil des groupes, dans un cadre coutumier, ne peut se faire qu'en relation avec le système des alliances et de la parenté, même à des degrés très ténus. La tâche consiste donc, pour Octave Togna, à rechercher dans les généalogies des groupes du sud ceux qui peuvent prétendre à une relation avec les groupes du nord afin de les accueillir, pour que soient respectés en continu les "chemins" de l'alliance. *“J'ai fait venir tout le monde (...) Je me disais, vous à la Conception, là-bas, ceux qui tiennent la chefferie de la Conception, c'est les Pidjo, Pidjo, c'est des gens du nord. Ca, c'est toujours des choses que j'impose, et parce que ça veut dire que cette tribu là, la notre, quoi, parce que nous on est tous ensemble ; elle doit être la maison d'accueil des gens du nord. C'est les gens de là haut qui doivent être invités à entrer ici, pour retrouver les gens du sud. (...) Je veux les mettre ici parce que vous, c'est les oncles à nous qui vous ont mis là. Et je souhaitais à tous prix que ce soient eux qui rentrent à côté des gens du nord, pour pas qu'ils rentrent tous seuls, quoi. C'est un système de portes, en fait.”*

Devant les réticences des Pidjo pour accueillir les gens du Nord, Togna mobilise les ressources de son lignage qui s'engage à héberger tant bien que mal les gens du nord. Cela décide les Pidjo de la tribu de la Conception : *“Et j'ai dit, ben voilà, devant mes frères, mes sœurs, mes grands-frères, j'ai dit ben voilà, maintenant on va monter toutes les baraques, et on va loger les gens chez nous, dans toute la famille. Quand je suis redescendu en bas, la chefferie a dit non, on ne peut pas faire ça, ils ne peuvent pas descendre chez toi. Mais moi j'ai dit il n'y a pas de problème, si vous avez peur parce que vous estimez que j'ai fait des choses peut-être pas correctes et que vous estimez que*

vous pouvez recevoir des contre-coups, ben moi je vais pas vous mettre dans cette situation là. Donc moi, j'ai vu avec ma famille parce que raisonnablement, je suis responsable de ce projet, je suis responsable de la cérémonie, il n'est pas possible pour moi de dire je vais chercher les gens pour les emmener ailleurs, les gens ne vont pas être des touristes (...) Et là, les gens se sont réunis, et finalement sont arrivés à la conclusion qu'on recevrait les gens à la Conception. Tous les gens de Tiendanite, tout ça, ils ont dormis pendant près d'une semaine à la Conception. Le support principal, ça a quand même été le clan, mais peut-être il manquait une dizaine de personnes, mais bon on était quand même arrivé à redresser les choses□.

L'hébergement des groupes du Nord une fois assuré, se pose à nouveau la question du protocole à respecter pour l'inauguration elle-même : désignation du premier à arriver, du premier à prendre la parole etc. Un ordre est avancé par Octave Togna, qui se révèle dans l'ensemble de l'entreprise le seul à faire des propositions, auxquelles les autres acteurs réagissent ensuite : *“Le dis, on va d'abord parler des paroles. La première, puisqu'on est ici et qu'on parle de coutume, bah c'est d'abord une parole kanak. Après, la deuxième parole, c'est la parole politique parce que cette institution est issue de deux politiques. (...) Je discute de ça avec les 60 personnes du sud. Et là, (...) quelqu'un dit : Octave, mais comment ça se fait qu'il n'y a pas la présence de la religion ?”* Cette question de la religion divise un moment le groupe, avant d'être écartée ; pour Togna en effet, il est difficile de s'écarter beaucoup des procédures qui ont été annoncées aux gens du Nord : *“Pour moi, faire la coutume, c'est faire ce que j'ai dit que je ferai dans le nord, je peux pas dire autre chose.”*□

Les trois quarts des autorités coutumières sont présentes à cette cérémonie. Fait intéressant, les principaux moments de l'inauguration se déroulent non pas dans les bâtiments de Renzo Piano, mais dans *“l'aire coutumière”*□ aménagée en contrebas par les Kanak eux-mêmes. Quelques malentendus ont alors lieu, comme le relate Togna□ *“C'était assez particulier, parce qu'au début les gens pensaient que c'était moi qui avais la possession du nom. J'ai dit ah non, non, j'ai dit nous on occupe que la terre, le nom, c'est vous. Et ensuite, une fois que vous avez reçu ce nom là, vous allez nous le donner avec le centre. C'est-à-dire que l'acte de l'ouverture du centre, c'est le fait de donner le*

centre et le nom officiellement, aux gens qui sont responsables de l'Agence. Et ça, on n'a pas fait dans le même lieu. Donc le don du nom qui émane des autorités coutumières a été fait dans l'espace qui est conçu pour ça qui est l'espace en bas [l'aire coutumière]. La partie où l'ensemble du centre est donné aux responsables de l'ADCK avec le nom, s'est faite devant l'entrée du Centre.☐ Il y a donc une spécialisation des espaces en fonction de la nature, coutumière ou non, des cérémonies qui s'y déroulent.

III - Le bilan

Cinq années après l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, il est loisible de dresser un bilan à plusieurs niveaux de l'impact de ce centre.

Le premier niveau de ce bilan a trait à l'impact sur l'espace social kanak, ce à différentes échelles. Localement, le centre a toujours connu des relations difficiles avec les communautés de squateurs implantés à proximité, qui se considèrent comme laissés-pour-compte d'une opération prestigieuse et coûteuse. Ils n'ont guère été consultés pour cette opération, ni même invités ou impliqués dans les cérémonies, ce alors même qu'ils ont été autorisés à s'installer sur leurs terrains par les autorités coutumières de la presqu'île de Nouméa⁶. Parallèlement, le Centre culturel n'est guère mieux perçu par les communautés non Kanak de Nouméa, la seule fréquentation étant celle des écoles, lycées et collèges, invités à venir y séjourner une ou deux nuits.

De fait, le centre fonctionne à plein au sein de la communauté kanak elle-même, mais ce en suivant des modalités très précises. Le site du Centre culturel est devenu un nouveau lieu de sociabilité pour les Kanak dans la région de Nouméa, mais ce n'est pas le centre lui-même qui les attire, bien plutôt l'opportunité de se retrouver que représente ses abords. Les locaux eux-mêmes ne sont que très peu visités, les facilités du centre peu utilisées. C'est le statut de "lieu kanak" qui joue davantage que les différentes ressources artistiques ou de documentation proposées. De ce même registre relève le fait que les Kanak montrent pas ou peu d'intérêt pour l'esthétique du centre, qui relève d'une

⁶ Les squateurs ne sont pas pour autant des occupants légitimes selon les termes de la loi française.

intention qui leur a été étrangère : l'intérêt des Kanak se focalise sur le sentier kanak et sur l'aire coutumière, se concentrant finalement de façon exclusive sur ce qui a été fait pour et par les Kanak.

Le Centre culturel dans sa complexité (le lieu + les collections, la médiathèque etc) n'est aujourd'hui abordé par les Kanak que dans la mesure où ils sont invités officiellement. Au départ, le centre simplement ouvert au public n'a attiré que peu d'amateurs chez les Kanak, non par manque d'envie mais à défaut d'avoir l'introduction adéquate pour cet espace kanak. L'une des réactions des dirigeants de l'ADCK à cette désertion initiale a donc été de multiplier les invitations officielles à l'adresse des tribus et des municipalités, réactivant ainsi le principe du "chemin coutumier" et initiant une filière de visites : invités une première fois, les gens par la suite n'hésitent pas à revenir.

Dans l'ensemble ainsi, le Centre culturel échappe en grande partie, dans la symbolique qu'il revêt comme dans les pratiques auxquelles il se prête, aux vocations initiales qui lui avaient été pressenties : il n'est ni vraiment le symbole d'une réconciliation territoriale autour d'un monument grandiose que s'approprierait enfin les Kanak, ni véritablement un moyen d'accès et d'adhésion pour ceux-ci à des formes "mondialisées" de la culture et de la communication. Ces deux fonctions, si elles existent (les Kanak vont bien aux concerts et beaucoup fréquentent la médiathèque) sont loin d'être les seuls intérêts que revêt le Centre culturel. Si le monument que représente le centre est assez unanimement ignoré, l'espace qu'il marque est bien perçu par les kanak comme le leur. Désormais intégré dans une logique coutumière, sa fréquentation se plie aux règles habituelles qui régissent la fréquentation de tous les lieux kanak : à savoir, la nécessité d'un accès par les "chemins coutumiers", les objectifs de la visite au centre étant eux aussi souvent associés à la coutume : par exemple, rencontrer les gens de l'aire coutumière du nord. Bien sûr, les Kanak peuvent tout simplement venir visiter le lieu, mais sans pour autant visiter le musée. Cette dimension d'espace social kanak "hors du musée", introduisant dans la société kanak un nouveau repère culturel, est une des dimensions qui avait été le moins bien perçue par les promoteurs du projet.

Dans cette mesure aussi, on peut considérer que le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, par les réactivations coutumières que sa mise en place, son nom et son inauguration ont provoqué, a permis de procurer à la société kanak une scène contemporaine pour son jeu politique interne. Il a permis pour la première fois à la coutume de se manifester non plus dans une logique de conservatisme réel ou prétendu, mais ouvertement d'innovation. Ce mouvement n'est pas isolé et correspond à tout un mouvement identique qui agite la société kanak, et dont la création d'un conservatoire de l'igname, d'un sénat coutumier etc. sont d'autres manifestations.

La genèse coutumière à laquelle on assiste avec l'exemple du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou pose au final la question de sa future place dans l'espace social kanak contemporain. Quelques indices pourraient par exemple montrer qu'il occupe symboliquement la place du siège d'une chefferie contemporaine□ en témoigne déjà le fait qu'Octave Togna, son promoteur, envisage de laisser, comme c'est la pratique dans les chefferies "traditionnelle", la place à un arrivant plus récent...